

À la une

Agression sexuelle par surprise,
mais sans stratagème

note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 11 sept. 2024

Les attouchements sexuels réalisés volontairement sur une personne endormie sont constitutifs du délit d'agression sexuelle, et leur auteur ne peut invoquer une erreur quant à l'absence de consentement de la victime. Le contexte dans lequel cet arrêt est rendu lui donne un intérêt particulier, tant en raison de l'actualité judiciaire que des réflexions contemporaines sur la redéfinition du viol.



© somkanokwan_AdobeStock

Actualité

Justice : droit des mineurs,
droit des peines et droit
des étrangers au menu
du gouvernement Barnier

focus

Doctrines

Sérieux doutes sur
la nature « délictuelle »
de la responsabilité pour
rupture brutale de relations
commerciales établies

étude par Jean-François QUIEVY

Jurisprudence

L'action des laboratoires
Servier à l'encontre de l'État
jugée illégitime par le juge
administratifnote par Charles JOSEPH-LOUDIN
et Camille LAFON
sous CAA Paris, 8^e ch., 4 juill. 2024

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Soraya AMRANI-MEKKI

Agrégée des facultés de droit, directrice de la spécialité
Contentieux économique et Arbitrage à l'École de droit
de Sciences Po Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Corinne BLÉRY, Thibault GOJJON-BETHAN, Thomas Habu GROUD, Florence GUERRE, Sophie GUÉNIER-LEFÈVRE, Harold HERMAN,
Nicolas HOFFSCHIR, Mehdi KEBIR, Lucie MAYER, Vincent ORIF et Martin PLISSONNIER



“ 117 entrées pour maîtriser les modes alternatifs de résolution des conflits, de l'arbitrage aux modes amiables ”

Disponible
sur



www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationsclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL468q4 ■ Justice : droit des mineurs, droit des peines et droit
des étrangers au menu du gouvernement Barnier 3

GPL468q5 ■ La facturation électronique : une menace pour le secret
professionnel des avocats 5

GPL468r3 ■ L'enquête interne en droit social est « un champ d'investigation
considérable »
entretien avec Nathalie ATTIAS et Richard DOUDET 6

Technique

GPL468q3 ■ Retour sur la jurisprudence de la Cour de cassation
en matière de médiation (2023-2024)
par Romain CARAYOL 9

Doctrine

GPL467p2 ■ Sérieux doutes sur la nature « délictuelle » de la responsabilité
pour rupture brutale de relations commerciales établies
étude par Jean-François QUIEVY 11

Jurisprudence

GPL468q7 ■ Agression sexuelle par surprise, mais sans stratagème
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 11 sept. 2024 14

GPL468g6 ■ L'action des laboratoires Servier à l'encontre de l'État jugée
illégitime par le juge administratif
note par Charles JOSEPH-LOUDIN et Camille LAFON
sous CAA Paris, 8^e ch., 4 juill. 2024 18

GPL468l1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 21

GPL468g5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 25

GPL468e1 ■ Chronique de jurisprudence de droit du numérique
par Thibault DOUVILLE <https://lext.so/GPL468e1> 

Aux marches du Palais

Portrait

GPL468r4 ■ Paule Thines, bâtonnière du barreau de Strasbourg 28

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

Sous la responsabilité scientifique de
Soraya AMRANI-MEKKI

29